

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21772 - 80ÈME ANNÉE

La dette de la France envers les Réunionnais sera-t-elle honorée ?

L'Union africaine place la question des réparations de l'esclavage et de la colonisation au cœur du débat : et La Réunion dans tout cela ?

Après le Commonwealth, c'est désormais au tour de l'Union africaine de mettre sur la table la question des réparations liées à l'esclavage et à la colonisation. À l'occasion de son 38e sommet, organisé sous le thème « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par le biais de réparations », l'organisation continentale a affirmé avec force que la lutte contre les injustices historiques est un élément clé de la modernisation et de l'émancipation du continent. Les réparations ne signifient pas seulement des compensations financières ; elles incluent également des politiques de rééquilibrage économique, éducatif et social. Dans le cas de La Réunion, cela pourrait prendre la forme d'un véritable soutien à un plan de développement conçu et appliqué par les Réunionnais.

Lors du Sommet de l'Union africaine la semaine dernière, Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies, a rappelé aux chefs d'État africains une réalité incontestable : lorsque le système multilatéral actuel a été conçu, l'Afrique était encore sous domination coloniale. Le monde, a-t-il affirmé, ne doit jamais oublier que l'Afrique a été victime de deux injustices historiques majeures : la colonisation et la traite transatlantique des esclaves. Il est temps, selon lui, que des cadres de justice réparatrice soient mis en place.

Mais alors que cette revendication s'intensifie sur le continent africain, une question se pose pour La Réunion, qui fut elle-même un théâtre de ces tragédies. Depuis sa colonisation par la France il y a 350 ans, l'île et ses habitants ont subi de plein fouet l'esclavage, la servitude et l'exploitation des richesses locales. La Réunion était sous un régime ra-

ciste, où l'esclavage avait force de loi. Dans notre pays, des générations entières ont été privées de leurs droits les plus élémentaires. Pourtant, la question des réparations reste quasi absente du débat.

Un silence persistant sur la dette coloniale

Les grandes puissances occidentales ont longtemps évité de reconnaître leur responsabilité pleine et entière dans ces crimes historiques. La colonisation a laissé des traces profondes à La Réunion, où l'héritage des inégalités sociales et économiques est toujours perceptible. La hiérarchie raciale imposée par l'esclavage et la traite a structuré l'organisation de la société réunionnaise. Malgré l'abolition de l'esclavage intervenue en 1848, ses effets continuent de se faire sentir.

Aujourd'hui encore, l'île souffre de profondes disparités socio-économiques qui sont les séquelles directes du colonialisme. Les Réunionnais descendants d'esclaves subissent un taux de chômage plus élevé et un accès plus difficile aux responsabilités économiques et politiques. La dépendance économique, politique et intellectuelle de l'île à l'égard de la France témoigne également d'un modèle hérité de la période coloniale, où les ressources locales étaient exploitées sans réinvestissement dans le développement endogène.

Les dirigeants français face à leur devoir de réparation

Alors que plusieurs pays et institutions internationales commencent à reconnaître la nécessité de mesures réparatrices, la France reste largement en retrait. Pourtant, cette question n'est pas nouvelle : en 2001, la loi Taubira a reconnu la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité, mais aucune mesure concrète de réparation n'a suivi cette reconnaissance symbolique.

Les réparations ne signifient pas seulement des compensations financières ; elles incluent également des politiques de rééquilibrage économique, éducatif et social. Elles passent par la reconnaissance des souffrances infligées, mais aussi par des actions concrètes pour corriger les inégalités historiques qui persistent. Dans le cas de La Réunion, cela pourrait prendre la forme d'un véritable soutien à un plan de développement conçu et appliqué par les Réunionnais, d'un renforcement de la mémoire historique et d'une revalorisation des cultures et langues autres que d'origine européenne.

Question devenue incontournable

Si l'Union africaine place aujourd'hui la question des réparations au centre du débat, il est temps que la France en fasse autant. La Réunion ne peut rester en marge de cette réflexion essentielle sur la justice historique et sociale. Il en va de la dignité des Réunionnais, de la reconnaissance de leur passé et de la construction d'un pays développé

Les puissances occidentales ont prospéré grâce à l'exploitation de dizaines de millions d'hommes et de femmes. Le reconnaître est une chose, réparer en est une autre. La question n'est plus de savoir si la France doit payer sa dette coloniale envers La Réunion, mais comment elle doit s'y prendre.

L'Union africaine a ouvert la voie.

M.M.

Rencontre en Arabie Saoudite

Guerre en Ukraine : poursuite des discussions Russie-USA

Depuis le 18 février 2025, des représentants de la Russie et des États-Unis et sont réunis à Riyad, en Arabie saoudite, pour discuter de la normalisation de leurs relations bilatérales et explorer les bases d'un éventuel accord de paix visant à mettre fin à la guerre en Ukraine.

Suite au début des discussions bilatérales avec la Russie, le président américain, Donald Trump, a exprimé sa confiance quant à la possibilité de parvenir à un accord pour la fin de la guerre en Ukraine, déclarant : « Je pense que j'ai le pouvoir de mettre fin à cette guerre ». Il a également critiqué le président ukrainien, Volodymyr Zelenski, suggérant que son régime était largement responsable de la poursuite de la guerre en Ukraine.

Les négociations de Riyad soulèvent la question de savoir si elles peuvent accélérer la fin d'un conflit qui trouve ses racines en 2014, année marquée par un coup d'État pro-OTAN à Kiev renversant le président élu. La Russie a souvent affirmé que son intervention militaire en Ukraine en 2022 n'aurait pas eu lieu si les Accords de Minsk avaient été respectés.

Les Accords de Minsk, signés en 2015, visaient à instaurer un cessez-le-feu dans l'est de l'Ukraine et prévoyaient, entre autres, un retrait des armes

lourdes, une réforme constitutionnelle accordant une autonomie aux régions de Donetsk et Louhansk, ainsi que la restauration du contrôle de la frontière par le gouvernement ukrainien.

La tenue de ces discussions à Riyad, sans la participation de l'Ukraine et de l'Union européenne, a été perçue par beaucoup comme une marginalisation des principaux concernés par le conflit. Le président Zelenski a fermement rejeté toute décision prise sans la participation de son pays, déclarant que l'Ukraine ne reconnaîtrait aucun accord conclu en son absence.

Les alliés européens, quant à eux, ont exprimé leur inquiétude face à ces négociations bilatérales. Le chancelier allemand, Olaf Scholz, a souligné que « l'Ukraine ne doit pas être mise de côté ». La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a insisté sur la nécessité d'une « paix juste et durable pour l'Ukraine, avec des garanties de sécurité ».

Parallèlement, la Russie a réitéré ses exigences, notamment son opposition catégorique à l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a déclaré que Moscou ne tolérerait pas une telle évolution.

Avec la promotion du riz hybride

Riz : objectif Madagascar exportateur régional dès 2027

L'autosuffisance de Madagascar en riz était à l'ordre du jour du Conseil des Ministres de Madagascar du 29 janvier dernier. Grâce à la promotion du riz hybride avec un objectif de rendement entre 7 et 10 tonnes par hectare, l'ambition est l'autosuffisance en 2025 et de devenir exportateur de riz en 2027 vers les pays de la région. Une telle avancée concerne La Réunion qui importe la totalité du riz consommé, aliment de base des Réunionnais. Le riz produit à Madagascar pourrait avantageusement remplacer le riz importé de Thaïlande, du Pakistan et d'Europe. Nul doute que le coût de production et de transport sera moins élevé, ce qui pourrait faire baisser le prix du riz à La Réunion. Voici un extrait du Conseil des Ministres de Madagascar du 29 janvier dernier.

« Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la distribution des intrants agricoles notamment des semences et engrais dans le cadre du Programme Riz Hybride. Dans le cadre de l'augmentation de la production rizicole, une priorité de la Politique Générale de l'État et de l'initiative présidentielle, Madagascar met en place un programme de distribution d'intrants agricoles pour soutenir la promotion du riz hybride. L'objectif est d'atteindre un surplus de production de 1 000 000 tonnes de paddy, dont 176 000 tonnes de riz hybride, de réduire les importations et d'atteindre l'autosuffisance en riz d'ici 2025, avec l'ambition de faire de Madagascar un exportateur régional dès 2027. Pour y parvenir, le Secrétariat d'État en charge de la Souveraineté Alimentaire, en collaboration avec les acteurs publics et privés du secteur agricole, distribuera dans 12 régions :

- 200 tonnes de semences de riz hybride
- 2 400 tonnes d'engrais NPK
- 800 tonnes d'urée
- 2 800 tonnes d'engrais organique



Cette initiative couvre 8 000 hectares avec un objectif de rendement de 7 à 10 tonnes par hectare pour la campagne de janvier-avril 2025. En complément, 2 133 vanneuses et 2 133 batteuses seront mises à disposition pour réduire les pertes post-récolte à 5 % et accompagner la professionnalisation des acteurs agricoles.

Les 200 tonnes de semences de riz hybride, issues de la coopération avec la Chine, sont déjà arrivées sur le territoire. Le Président de la République procédera au lancement officiel de leur distribution, tandis que le Secrétaire d'État chargé de la souveraineté alimentaire supervisera leur répartition à travers tout le pays.

Le Président de la République a également souligné l'importance de produire localement nos propres semences. Les recherches menées par le FOFIFA sur le riz TSEMAKA sont déjà bien avancées et doivent être encouragées. L'objectif est que d'ici un an, Madagascar puisse disposer entièrement de ses propres semences, une véritable fierté pour la nation. »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zot i kroi dan la syanss zot ?

Mézami zot i koné zordi lo shikungounia la rofé son laparission épi konm li la fé l'ote zour néna vintan par-la li kontamine plizanpliss demoune. Mi sa pa dir azot konbien demoune la gingn maladi-la dopi li la ropran favèr mé sirsésèrtin néna plizyèr milyé demoune la fine gingn sa é sirtou dann dé-troi komine lo sid La Rényon.

Pou kossa mi anparl azot de sa ? Sé pars néna vintan kan la pèst l'arivé néna in pé té kapab invante par koman maladi-la la déklaré épi la trape dé san sinkante mil pèrsone. Lo tèz lo pli aksépté par l'moune sé in moune lé mor dann bato é in médssin la monte a bor pou konstate lo déssé épi pou fé inndé prélèvman. Pou in kantité inkroiyab demoune sé konmsa ké la maladi l'ariv issi La Rényon é la répann partou.

Bin figure azot in pé, mwin néna in vyé famiye la gingn la maladi l'ote kou la ébin li lé ankor vivan é li sorte anparl amwin lo mor dsi bato é lo médssin k'la parti a bor pou konstate lo déssé épi k'la fane la maladi partou La Rényon... Mi pé dir azot ankor mon famiye i kroi pa moustik tig pars kan li té pti bann gran maringouin d'après sak li di la pike ali san fé gingn ali la maladi.

Si in maringouin i gingn pa done la

maladi ziz pi in pti kouyapass konm lo moustik tig.

In késtyon mi poz azot : mwin la gingn lo shik néna vintan, d'après zot mi pé argagn sa koméla. In médssin la di : zamé d'la vi. In n'ote la di : pétète bin k' oui, pétète bin k' non... Alor mi yèmré savoir si zot i kroi la syanss osinonsa si zot i kroi pa ? Pou mwin i fo la répons i baz dsi in vré travaye syantifik avèk bann travaye pratik étsétéra. L'èrla mi kroi dan la syanss pars néna in bonpé zafèr èl i gingn éspliké. Mèm si mi konpran pa lésplikasson mi kroi dan la syanss.

Mi arète in kou la pou dir azot lé vré mon famiye kaziman ilétre i rakonte la kouyoniss mé a s'ki paré néna in Prézidan la pli grann puissans mondyal i paré li kroi pa lo réshofman klimatik. I paré mèm li lé in pé aplatist... Li kroi la tèr lé platé é lé pa ron.

Késtyon : kèl diféranss rante in rényoné abriti konm mon famiye é in prézidan l'Amérik konm Trump ? Okin diféranss dsi lo poinnvizé d'la konéssans, mé antanssion, mon famiye lé mwin danzéré ké li kante mèm. A bon antandèr salu !

Justin